

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 11

Artikel: L'organisation de la division d'infanterie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de la presse :

L'organisation de la division d'infanterie ¹

Le but de cette étude très intéressante est de développer les arguments qui militent en faveur de l'ordre quaternaire plutôt que ternaire dans l'organisation future des divisions d'infanterie.

L'auteur indique tout d'abord les raisons qui ont amené la modification inverse des grandes unités américaines, celles-ci étant organisées à la veille de la deuxième guerre mondiale en deux brigades de deux régiments. Les deux principales de ces raisons sont les suivantes : 1^o La présence des deux commandements de brigades entre le Q.G. divisionnaire et les régiments ne faisait qu'alourdir le commandement et retarder la transmission des ordres ; 2^o le fait qu'à chacun des échelons, division, brigades, régiments, les différents chefs voulaient se créer une réserve ; ceci ayant pour résultat que la moitié des forces se trouvait, initialement et pour ainsi dire automatiquement, non engagée, sans qu'il en découle une amélioration du plan d'ensemble.

Le système ternaire ou triangulaire s'est avéré beaucoup plus souple dans la manœuvre. Par contre l'endurance des divisions, lors d'opérations continues, comme celles effectuées durant le dernier conflit mondial, a été jugée insuffisante. Malgré un renforcement en armement et en unités spéciales organiques, les possibilités de reconstitution des unités fléchissaient très vite et gravement. Ainsi, sur la base de cette expérience, est-il envisagé de revenir à l'ancien système ; tou-

¹ Tiré de l'article du général G.-E. Lynch, paru dans *Combat Forces* (Etats-Unis), novembre 1953.

jours d'après l'auteur, les raisons à cet égard seraient nombreuses.

Tout d'abord sont évoqués les procédés et la tactique de l'armée soviétique : lent et puissant rassemblement précédant une offensive ; maintien de l'échelonnement en profondeur pendant l'action ; concentrations massives d'artillerie et attaques d'infanterie menées par vagues successives et renouvelées jusqu'à ce que soit submergée la position adverse. Par contre, capacité beaucoup moindre de poursuivre l'action au-delà de la portée extrême des moyens logistiques et d'artillerie prévus initialement. Ainsi le défenseur doit-il pouvoir durer sur ses positions.

Jusqu'à l'échelon du régiment, les unités peuvent conserver le système ternaire. Mais le régiment doit pouvoir assurer une défense sur une grande profondeur, estimée par l'auteur à 3500 mètres. Avec un régiment à trois bataillons, deux de ceux-ci garnissent la ligne de défense et il n'en reste qu'un seul en réserve pour les contre-attaques et la protection des différents organes et services du régiment ; en cas d'attaque en force, d'emblée il y aura lieu de ne laisser qu'un seul bataillon en première ligne et l'ennemi s'en apercevant agira de manière que son premier choc atteigne sans désenparer la seconde position. Le bénéfice aura été perdu d'une usure et d'une dislocation de l'attaque adverse avant l'engagement sur cette deuxième position. Dans l'offensive, ce régiment à trois bataillons, obligé constamment à en engager deux, épuisera rapidement ses forces. A quatre bataillons, le régiment est en mesure de maintenir beaucoup plus longtemps son rythme — et sans apports supplémentaires de personnel administratif à l'échelon du régiment.

Le même raisonnement est valable pour la division, celle-ci étant formée de quatre régiments et non de deux brigades à deux régiments. Dans la défensive elle serait à même de tenir un secteur presque indéfiniment ; et dans l'offensive son effort pourrait se poursuivre pendant une période estimée à un mois et plus.

L'auteur paraît attacher une très grosse importance aux difficultés actuelles de la relève des divisions arrivées à l'extrémité de leurs forces. Ces relèves lui paraissent manquer de savoir-faire, exiger des délais et aggraver les difficultés logistiques et de renseignements. Ainsi l'ordre « carré » éviterait une grande partie de ces inconvénients et amènerait une économie des forces et des moyens.

La rupture d'un front par armes atomiques est également invoquée ; ainsi seul cet échelonnement puissant en profondeur permettrait de faire face à l'irruption de l'ennemi au travers d'une brèche.

Enfin l'auteur voit une analogie en ce qui concerne cette division « carrée », dans les procédés de l'aviation américaine, où les effectifs des pilotes en temps de guerre sont le double de celui du temps de paix, afin d'obtenir le rendement maximum du matériel.

* * *

Cette thèse en faveur des formations quaternaires ou carrées est développée d'une manière cohérente et logique ; elle présente un apport sérieux à l'étude du problème. Toutefois il y a lieu de remarquer, d'après les exemples d'opérations qui sont donnés, que toutes celles-ci ont eu un caractère accentué de mouvement, et non pas celui d'une pleine bataille par le choc de deux corps de bataille. Or, la tendance actuelle porterait plutôt, semble-t-il, vers l'allégement des divisions, ou même leur transformation en brigades, très richement dotées en matériels ; donc beaucoup plus aptes à des chocs violents et courts, qu'à l'inverse des opérations de longue durée. Serait-il nécessaire d'avoir deux types : des brigades de choc, forcément blindées, et des divisions très étoffées, capables de soutenir des luttes avec cette endurance préconisée par l'auteur ?
